

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction des affaires maritimes

Arrêté du 4 février 2009 portant prorogation de l'arrêté du 6 février 2006 modifié portant nomination à la commission de recours en matière d'effectifs à bord des navires de commerce, de pêche maritime, de cultures marines et de plaisance

NOR : DEVT0903278A

Par arrêté du 4 février 2009 du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, l'arrêté du 6 février 2006 modifié portant nomination des membres représentant les armateurs et les personnels navigants de la navigation de commerce, à la commission de recours en matière d'effectifs à bord des navires de commerce de pêche maritime, de cultures marines et de plaisance est prorogé pour une durée de six mois.